

## Sentier Champagnat

**De Saint-Chamond (N.-D. de l'Hermitage) à Marlhès**  
**Longueur : 32 km - Temps moyen : 9 heures**

En 1989, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Marcellin Champagnat, les responsables du Parc Naturel du Pilat, eurent l'heureuse initiative d'ouvrir le sentier N°10, appelé « Sentier Marcellin Champagnat », qui relie Le Rosey, hameau natal de Marcellin, dans la commune de Marlhès, jusqu'à Notre-Dame de l'Hermitage où il repose. Les jeunes pèlerins, et même les moins jeunes, sont intéressés de parcourir la bonne trentaine de kilomètres du sentier. En effet, la connaissance d'un Fondateur passe aussi par la découverte des lieux où il a vécu et la marche est probablement l'une des meilleures façons de le découvrir.

Ce sentier est balisé dans les deux sens il peut se parcourir aussi bien au départ de Notre Dame de l'Hermitage à Saint Chamond que de Le Rozet à Marlhès. Il est décrit dans ce texte, au départ de Saint Chamond

### Départ :

- **Depuis Saint Chamond : 2 km.**
- Prendre la route de La Valla-en-Gier puis, au niveau du château d'eau, tourner à gauche et rejoindre la maison de Notre-Dame de l'Hermitage.
- **Notre-Dame de l'Hermitage (1) – La Valla-en-Gier (4)**
- **6,5 km – alt. 420m – 650m – temps moyen 2 heures**

Le sentier démarre sur un chemin en bordure de la propriété et s'élève rapidement jusqu'à Lardièrre (2) d'où l'on domine la ville de Saint-Chamond et l'imposante usine des anciennes Aciéries de la Marine. Tourner à droite en direction de Pouay. Le sentier domine le barrage de Soulages. Après Pouay, le sentier descend en pente douce vers le hameau de la Rive (3), situé entre les trois barrages : de la Rive, du Pinay et de Soulages. Rejoindre la D2 au niveau de l'auberge près de la digue du barrage de la Rive.

Traverser la D2 et rejoindre La Valla-en-Gier (4) par un chemin dominant la retenue. Le sentier monte en direction du « berceau des Frères Maristes ».

- **La Valla-en-Gier (4) – Le Bessat (6)**
- **7,5 km – alt.650m – 1 150m – temps moyen 2 h 30**

À La Valla-en-Gier (4) le sentier monte en pente raide à gauche du lotissement des Fougères en direction de Luzernod. Il rejoint la D2, puis la quitte de nouveau et la rejoint au Pissort. Sur la gauche on aperçoit le Saut du Gier. Quitter la route et prendre le sentier sur la droite, il

traverse une plantation d'épicéas. On en ressort et on retrouve un beau panorama sur la Vallée du Gier. Le sentier rejoint encore la D2 et la suit jusqu'au Rôt (5). Là, prendre à droite sur 50m une piste forestière puis à gauche un sentier qui descend à travers une plantation d'épicéas, jusqu'à un ancien transformateur électrique. Le sentier remonte ensuite en direction du Bessat (6) vers la statue du Sacré-Cœur.

- **Le Bessat (6) – La Digonnière (11)**
- **6 km – alt. 1 150m – 1 000m – temps moyen 1 h 30**

Au Bessat le sentier traverse tout de suite la D8 (6) il continue sur une route goudronnée que l'on va quitter sur la gauche au lieudit « Les Palais » (7) peu après on passe à « Maison Montagne » (8).

Après avoir traversé le hameau des Palais prendre la direction de Godemard ; à la sortie de ce hameau (9) le sentier s'engage dans la forêt et emprunte un chemin en pente dont certains tronçons sont totalement pavés, on peut y observer aussi d'anciennes scieries. Franchir le Furan et arriver sur une large piste forestière, la suivre à droite sur 300 m en direction de Pont Souvignet. (On peut y combiner un retour vers Saint-Etienne par le sentier du Parc n° 6).

Le sentier Champagnat ne va pas jusqu'à Pont Souvignet, mais à un grand carrefour de piste forestières (10) il prend sur la gauche, la piste appelée « route du Comte Amelot » qui mène à Digonnière (11). À droite en contrebas de la piste, on passe à côté du Sapin Géant : arbre remarquable de 47 m de hauteur et 4,10 m de circonférence à hauteur d'homme.

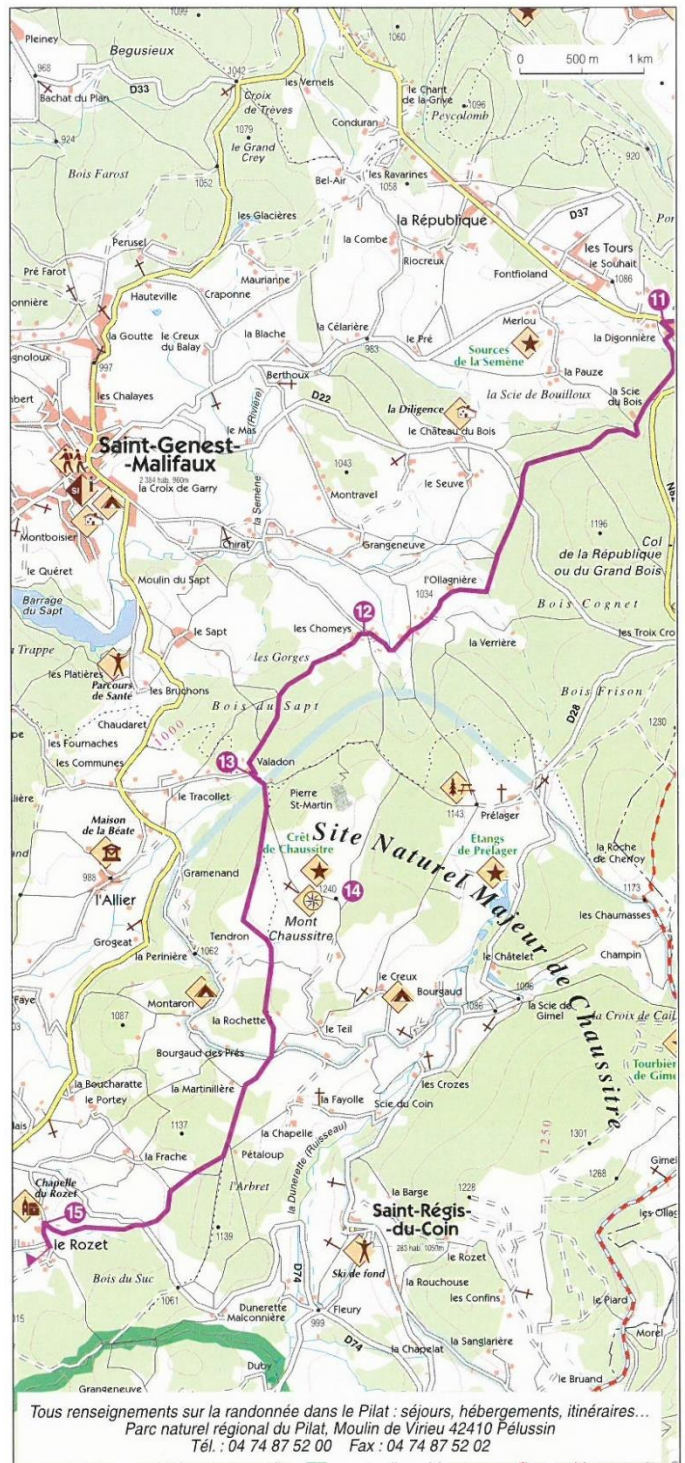
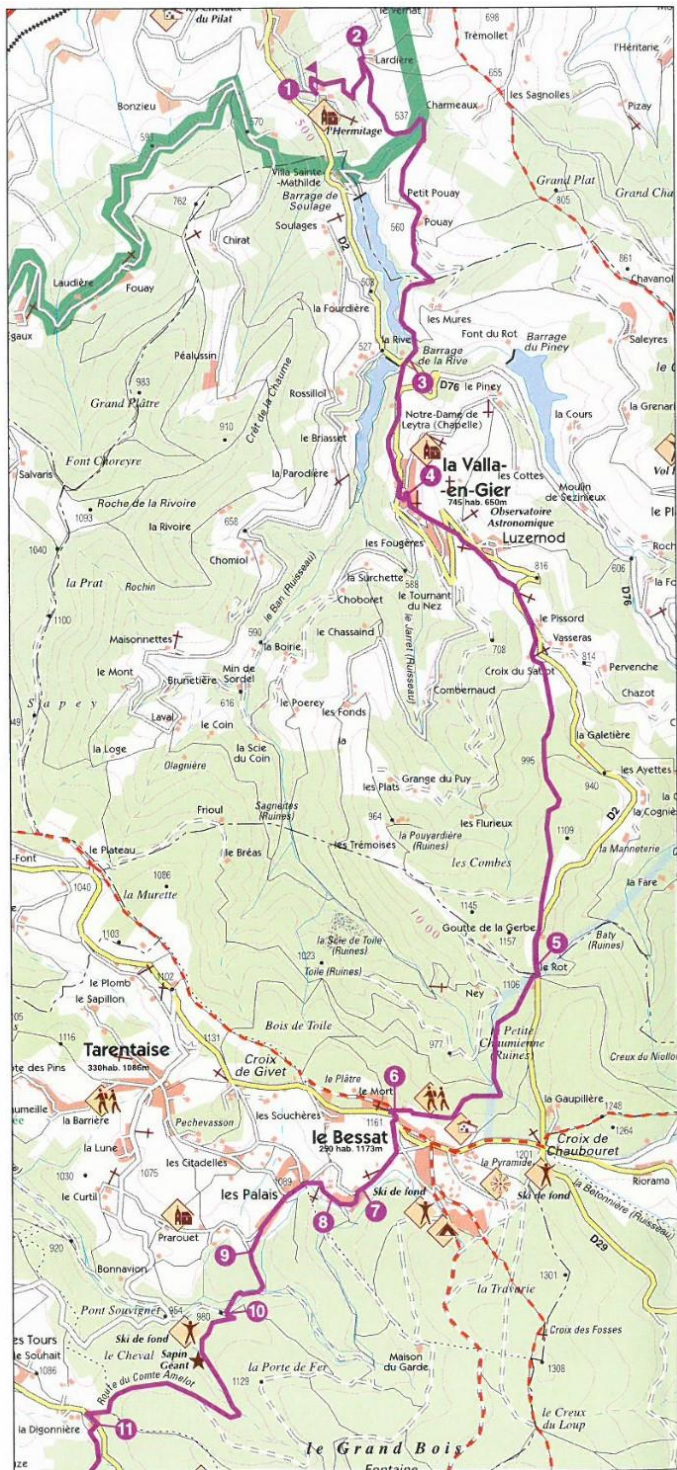
- **La Digonnière (11) – Le Rozet (15)**
- **12 km alt. 1 000m – 1 000m – temps moyen 3 heures**

À la Digonnière traverser la route nationale 82 (11) puis la longer pendant 100 m, sur la gauche. Au niveau d'un parking privé prendre à droite une petite sente passant sous une ligne électrique supportée par un poteau en forme de chevalet, la sente serpente entre le bois et la route nationale avant de rejoindre une piste forestière. Traverser une petite rivière « La Semène » et suivre la piste menant à la « Scie du Bois ».

La piste continue puis traverse la D22. Le chemin forestier passe à l'Ollagnière puis emprunte un passage goudronné qui traverse le hameau des Chomeys (12). De là, le sentier s'oriente plein sud en suivant la piste forestière qui passe sur le flanc du Mont Chaussitre dont le sommet est dominé par une croix majestueuse (14).

Au lieu-dit « Tendron », on suivra partiellement le sentier du parc n°3 qui se dirige vers le barrage du Sapt en venant de Prélage. Après avoir traversé une petite route le sentier descend en direction de Pétaloup et de la Frache sans y arriver. Il longe une forêt de sapins, descend doucement vers la D74 qu'il traverse pour arriver au Rozet (15)

On peut télécharger l'itinéraire du sentier Champagnat à partir de la page web : <http://fr.wikiloc.com/wikiloc/view.do?id=13887618>



Tous renseignements sur la randonnée dans le Pilat : séjours, hébergements, itinéraires...  
 Parc naturel régional du Pilat, Moulin de Virieu 42410 Pélussin  
 Tél. : 04 74 87 52 00 Fax : 04 74 87 52 02